



ATTESTATION DE PARUTION

INSERTION SUR
lejournaltoulousain.fr
du 06/08/2021

CERTIFICAT
SI-2021-07-15-0009



Département de la Haute-Garonne Ville de Plaisance-du-Touch

**Permis d'aménager un
lotissement d'activités
soumis à étude d'impact
environnemental**

ENQUETE PUBLIQUE

**du lundi 23 août 2021 au
jeudi 30 septembre 2021**

Par arrêté municipal n°21/211 en date du 30 juillet 2021, Monsieur le Maire a décidé l'ouverture de l'enquête publique préalable à la délivrance du permis d'aménager un lotissement d'activités dit « Ampère », déposé par la société Foncière Toulouse Ouest qui est responsable du projet (coordonnées : 8-10-12 impasse du Ramier des Catalans, 31000 TOULOUSE ; 05.34.51.11.11). Le projet, d'une superficie de 9,1Ha, consiste en l'aménagement de 5 macro-lots destinés à recevoir des constructions à usage d'activités et à la réalisation d'une voie structurante reliant la RD82 et la rue Sadi Carnot à la rue André Marie Ampère. Toute information peut être demandée auprès de la Mairie de Plaisance-du-Touch.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Plaisance-du-Touch, rue Maubec, durant 39 jours du lundi 23 août 2021 à 13h30 au jeudi 30 septembre 2021 à 17h30, aux horaires habituels d'ouverture au public. Le dossier d'enquête publique sera aussi disponible sur le site internet de la Ville : <http://www.plaisancedutouch.fr/les-enquetes-publiques>

Mme Claudette GROLLEAU, a été désignée en tant que Commissaire Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Toulouse pour conduire cette enquête.

Elle recevra à la Mairie de Plaisance-du-Touch le 23 août 2021 (13h30-17h00), le 08 septembre 2021 (09h00-12h30) et le 30 septembre 2021 (13h30-17h30). Les observations seront consignées sur le registre d'enquête ; ou adressées au Commissaire Enquêteur, à la Mairie de Plaisance-du-Touch, rue Maubec, BP-12, 31830 Plaisance du Touch ; ou par mail à urbanisme@plaisancedutouch.fr

Le public pourra consulter, durant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur à la Mairie de Plaisance-du-Touch aux heures habituelles d'ouverture, et sur le site internet de la Ville (<http://www.plaisancedutouch.fr/les-enquetes-publiques>).

Le Maire, Philippe GUYOT